



Déclaration préalable à la CAPD du 23 JANVIER 2012

Monsieur L'Inspecteur d'Académie, mesdames et messieurs les membres de la CAPD

Malgré des taux de satisfaction qui ne cessent de décroître (de 37,08 % en 2010 à 29,19% en 2011), le ministère reconduit inlassablement le même dispositif informatisé de changement de département.

D'une part, il se refuse toujours à prendre en compte la situation des enseignants en disponibilité pour suivre leur conjoint ou en congé parental. Désespérément, ceux-ci se voient appliquer une double peine : perte de salaire et barème bloqué. En effet, avec les règles actuelles, ces années de séparation ne sont prises en compte d'aucune manière.

C'est la première des revendications portée par le SE-Unsa.

D'autre part, la fluidité de ce mouvement reste conditionnée par les calibrages arrêtés par les recteurs, sur proposition des inspecteurs d'académie. Craignant plus que tout le moindre dépassement budgétaire, ils préfèrent ne prendre aucun risque en ouvrant pas ou peu les entrées dans leurs départements. Un jeu de chaises musicales où personne n'a le droit de se lever tourne court.

Le SE-Unsa demande le déblocage de ces calibrages.

Enfin, les situations sociales doivent pouvoir être regardées. Tout ne rentre pas toujours dans des cases. Au-delà des priorités légales que sont le handicap et le rapprochement de conjoint, des situations exceptionnelles doivent être prises en compte.

Le SE-Unsa demande que celles-ci fassent l'objet d'une étude.

Le ministère a annoncé une refonte du fonctionnement pour l'année prochaine. Nous pouvons craindre qu'au lieu des améliorations attendues, il ne cherche qu'à initier des dispositifs parallèles au service de la dérégulation qu'il instille petit à petit.

Le SE-Unsa est mobilisé pour qu'une gestion humaine soit au coeur de discussions à venir.

A propos de discussions, la surdit  minist rielle a son  quivalent au niveau acad mique puisqu'en ce qui concerne le futur mouvement, presque aucune de nos propositions n'a  t  prise en compte, le recteur ne voulant surtout pas changer ce syst me.

Nous ne comprenons pas que, par principe et seulement par principe, toute proposition d'am lioration du mouvement, ne puisse  tre entendue.

Nous vous avons demand , redemand  devrais-je plut t dire, que la d claration d'intention soit r tablie, cela  viterait de faire le mouvement   l'aveugle ...

En ce qui concerne la seconde phase : nous r it rons notre demande quant   une nouvelle saisie de voeux (m me peu, m me papier) : la strat gie n' tant pas la m me que pour la premi re phase. Ce qui est possible dans des Acad mies plus grandes que la n tre est visiblement impossible   faire dans notre r gion.

Nous vous avons aussi redemand  d'augmenter le nombre de zones, certaines  tant tr s grandes. La zone de coll ges  tait d j  notre proposition l'an dernier et l'an d'avant. Deux zones (les 12 et 18) sont particuli rement grandes et acc der   notre demande aurait permis tr s clairement d'am liorer le mouvement.

Une fois encore, et nous le d plorons vivement, notre demande d'attribuer des points pour rapprochement de conjoint, n'a pas  t  prise en compte. Certes, il y a des points en plus pour les enfants mais il nous para t utile de vous rappeler que certains couples n'ont pas d'enfants, et pas forc ment par choix ... Le prix du carburant est maintenant un gros poste dans le budget des m nages, se rapprocher de son conjoint est souvent n cessaire.

Notre seul int r t en faisant ces demandes est celui de vouloir am liorer le mouvement dans l'int r t de nos coll gues et de vos services...

D'autant qu'avec la carte scolaire qui s'annonce, de nombreux coll gues seront victimes de fermeture et se retrouveront donc sans poste, leur mouvement repr sentera donc un moment cl  dans leur parcours professionnel, comme le dit si bien la phrase introductrice du « Bulletin Officiel mobilit  ».

Nous regrettons d'autant plus la modification pr sent e dans ce projet de circulaire mouvement : la priorit  qu'auront les personnes victimes de la fermeture de leur poste pour retrouver celui-ci ne sera plus possible **que** pour la rentr e prochaine, ce qui leur laisse tr s peu de chance ... Nous vous demandons donc de revenir sur la modification que vous envisagez quant   cette r gle.